



## Séance de la Commission du personnel

27 juin 2016 – 12h-14h, Uni Dufour, salle 260

---

Excusés : M. Fontanet, H.R. Hagemann

Absent: P. Brawand

### PROJET PV

1. Approbation de l'ordre du jour

2. Suivis

a) Délai de libération des fonds LPP à la CPEG

MO a confirmé avec la caisse qu'il s'agissait d'un problème lié à la fusion qui a été résolu. A noter que la perte du fait du Brexit, est estimée à env. - 1.5%.

b) Equivalent de l'habilitation à diriger des recherches (retour de la discussion en CRD)

Les doyens estiment les dispositions actuelles suffisantes puisqu'il n'y a pas de cas de problèmes qui aient été remontés. A Genève, l'équivalent est le Privat-Docent

3. Axe stratégique du Rectorat : « Politique de la relève (incluant une discussion sur le statut et les charges du corps intermédiaire) » et suivi de la question des charges des MA

M. Oris précise que la discussion de cet axe est à son début. Il indique qu'une consultation large sera menée sur cette thématique (CRD, ComPers, instances facultaires, centres), qui comprend notamment un groupe de travail sur le doctorat, piloté par M. Louis-Courvoisier et M. Crettenand, visant à formuler des critères minimaux d'encadrement, l'élaboration d'une charte du doctorat, etc. On travaille également sur la réalité des compétences transférables et la manière dont l'Université pourrait aider la préparation de carrière sans tomber dans l'extrême d'une école professionnelle.

Les cahiers des charges devraient également être examinés, plutôt au niveau facultaire.

A. Martenot pose la question de l'enseignement pour les doctorants, car cette expérience est exigée par la suite mais n'est pas toujours réalisable de manière équilibrée (certains n'en ont pas, d'autres en ont trop). M.-C. Cors-Huber précise que pour les candocs, le FNS a désormais accepté une part d'enseignement.

M. Louis-Courvoisier estime que le lien avec le sujet de recherche est un grand avantage. A. Martenot souligne également des lacunes au niveau de la « formation à la formation », notamment par manque de temps. M. Louis-Courvoisier rappelle qu'il est possible de faire des demandes de formations auprès du pôle SEA.



M. Oris évoque les évaluations des séminaires. J.-H. Morin remarque que le professeur a discrétion de demander des évaluations séparées des cours et des séminaires, permettant ainsi un retour à l'assistant. Il pratique lui-même cette option.

M. Diaz informe qu'un projet de charte est en cours en lettres.

→ La commission la prie de transmettre ce document, via S. Perdiz

#### 4. Budget de l'Université

Comme indiqué dans le document joint, le Rectorat actuel entend rendre des comptes à l'équilibre à la fin de son mandat.

A. Bossard demande si ces coupures sont tout de même liées aux baisses dans les subventions cantonales ? M. Oris répond que non, il s'agit de l'augmentation des charges, notamment CMU 5-6 et Carl-Vogt. Dans l'attente de décisions définitives du Conseil d'Etat, l'UNIGE anticipe, cette contraction de 1% fera évidemment partie des économies définitives exigées.

A. Bossard demande comment l'UNIGE pourra continuer de se développer en coupant les postes alors que le nombre d'étudiants augmente ? M. Oris confirme que le débat est délicat bien entendu : on ne peut empêcher le 30% de détenteurs de maturité en Suisse d'entrer à l'Université... en revanche Il ne faut pas oublier les fonds fédéraux qui sont attribués en fonction du nombre d'étudiants et permettent une certaine marge de manœuvre. De même, la discussion sur la COB a été réouverte alors qu'elle semblait abandonnée il y a peu. M. Louis-Courvoisier confirme qu'il faut rester très vigilant dans ce cadre.

D. Konstantas demande si une stratégie à très long terme ne devrait pas être ébauchée et soumise au gouvernement, basée sur l'importance de l'éducation en tant que base de croissance économique, au vu des diminutions constantes ces dernières années ou de nouveaux facteurs comme le Brexit et ses répercussions?

M. Oris n'est pas aussi pessimiste, selon lui les charges ont certes augmenté, mais les budgets aussi. Il faut également considérer l'apport que représente la construction sur fonds publics de nouveaux bâtiments comme CMU 5 et 6.

L'UNIGE a un soutien non négligeable de la Cité. Mais il est vrai que les résultats des urnes du 9 février 2014 en Suisse comme ceux pour le Brexit posent des problèmes sérieux à notre institution.

M. Louis-Courvoisier partage un peu la préoccupation du Prof. Konstantas à un niveau général dans tout le monde universitaire, pas spécifiquement à Genève. Le Rectorat tente déjà d'avoir des contacts plus directs avec le politique pour influencer sur l'image que ce monde a de nous. Quant à la Cité, on voit lors des grandes conférences une affluence qui confirme la visibilité de notre institution.

J.-B. Claivaz demande combien de nos politiques sont des alumni. M. Louis-Courvoisier souligne que ce point est très pertinent à creuser, d'autant que le domaine des alumni va être renforcé.

S. Müller demande ce qu'il en sera des contrats temporaires pour raisons budgétaires accompagnés de promesses sur des postes fixes. M. Oris répond que les facultés attendaient -5%, donc elles devraient pouvoir gérer -1%. M.-C. Cors-Huber confirme et souligne que de plus, chaque structure concernée est libre du choix de répartition de la donne budgétaire.



5. Questionnaire pour le corps intermédiaire

A. Martenot précise que le questionnaire a été élaboré sur la base d'exemples (Lausanne, Uni Québec...). Il sera traduit en anglais et en principe envoyé en septembre.

Le questionnaire est passé en revue et quelques modifications suggérées.

J.-H. Morin suggère d'adapter ce questionnaire aux autres corps afin d'avoir la température générale de l'institution. L'ensemble de la Commission approuve. La ComPers sera également mentionnée dans l'envoi du questionnaire.

6. Divers

Un doodle sera lancé pour fixer la prochaine séance prévue vers la fin septembre.